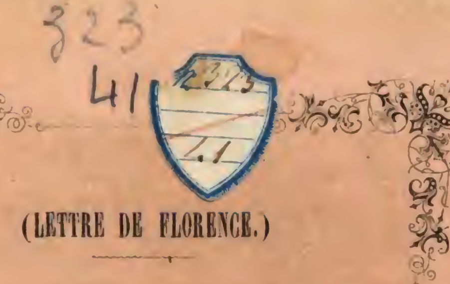
UN COUP DE FRONDE RÉPONSE AUX DISCOURS PRONONCÉS...

Egmont Vachin









(LETTRE DE FLORENCE.)

UN COUP DE FRONDE

PAR

M. EGMONT VACHIN

Traducteur et Annotateur de Romagnosi et de Bernal.

RÉPONSE

aux Discours prononcés dans la Discussion de l'Adresse, au Corps-Législatif,

PAR MONSIEUR **J. SIMON**, DE L'INSTITUT

Se vend :

à la libraire **BETTINI**, à Florence ;
» **BOCCA**, à Turin ;
» **DUMOLARD**, à Milan ;
» **GEORGES**, à Genève ;
» **DENTU**, à Paris.

1864.

Prix : un Franc.

(LETTRE DE FLORENCE.)

UN COUP DE FRONDE

PAR

M. EGMONT VACHIN

Traducteur et Annotateur de Romagnosi et de Bernal.

RÉPONSE

aux Discours prononcés dans la Discussion de l'Adresse, au Corps-Législatif,

PAR MONSIEUR **J. SIMON**, DE L'INSTITUT.





Se vend :

à la librairie **BETTINI**, à Florence;
» **BOCCA**, à Turin;
» **DUMOLARD**, à Milan;
» **GEORGES**, à Genève;
» **DENTU**, à Paris.

1864.

FLORENCE, IMPRIMERIE DE FÉLIX LE MONNIER.

I.

Monsieur.

J'ai quelquefois éprouvé dans ma carrière l'efficacité des encouragements ; ils sont agréables aux meilleurs esprits, et, pour cette raison, je me fais quelquefois un devoir d'adresser mes félicitations aux personnes dont les efforts, les tendances correspondent aux miennes. J'y joins, autant qu'il m'est possible, quelque renseignement utile.

Permettez-moi donc, Monsieur, de vous féliciter des discours considérables que vous avez prononcés au Corps-Législatif, en faveur de la presse et des classes nécessiteuses. Il serait difficile d'aborder des sujets d'un intérêt plus général, de les traiter avec plus d'autorité, de s'exprimer en termes plus choisis; et vous répandez sur vos enseignemens tant de bienveillance, d'à-propos et d'esprit, qu'il serait peut-être téméraire de se mettre en opposition avec vous, sur quelques points de vos doctrines, et de trouver quelque chose à reprendre dans les exemples que vous citez.

Mais puisque c'est un devoir qui m'amène, souffrez, Monsieur, que je le remplisse avec indépendance. Les objections que j'oserai vous soumettre me paraissent importantes. Elles concernent vos électeurs et la Chambre et vous-même : elles touchent le pays tout entier. Elles

ne vous ont été adressées ni par vos honorables collègues au Corps-Législatif, ni par les journalistes, que je sache : elles trouveront ici leur opportunité. J'aurais préféré néanmoins qu'un publiciste plus accrédité vous les présentât.

La manière dont vous appréciez certains problèmes qui se rattachent au paupérisme, d'une part ; de l'autre, la protection que vous accordez à l'un des principaux organes des idées monarchiques, feront le sujet de ces objections. Elles me conduiront naturellement à hasarder quelques réflexions sur les partis qui divisent la France, et sur l'attitude que prend, au milieu de cette situation, notre grand corps savant, l'Institut.

Commençons par le paupérisme, et surtout soyons bref. Je suis en parfaite communion de sentimens avec vous, Monsieur, lorsque vous pensez « . . . . qu'il y a certain genre de secours, ceux que vous voudriez appeler *les petits secours*, qui peuvent aider à la prospérité de l'ouvrier. Mais votre confiance, toute spéciale, dans l'efficacité des associations de consommateurs, pour se procurer une amélioration sensible, constante et durable, dans le prix des objets à leur usage domestique, est plus entière que la mienne. Soit que ces associations s'exercent spontanément entre pairs ; soit qu'elles fonctionnent sous la direction d'un gérant et la surveillance d'un conseil d'actionnaires, la spéculation ne tarde pas à s'y introduire, et c'est la cause, sans doute, qui les empêche presque partout de prospérer, ainsi que vous le constatez vous-même. D'ailleurs, à considérer attentivement ces associations, même lorsqu'elles réussisent, elles n'offrent pas précisément le caractère d'un remède : ce n'est qu'un expédient, qui consiste, de la part des associés, à s'approprier le bénéfice du

détaillant, en assumant sa peine, ses chances de roulage, de déchets, d'incendie et de mauvaise paie : c'est un avantage équilibré par un surcroît de travail: rien de plus.

Un second passage, sur lequel je diffère aussi avec vous, Monsieur, c'est sur votre théorie des remèdes. « . . . . En général, dites-vous, je n'aime aucune sorte de *radicalisme*, parce que je ne pense pas que cela soit dans la nature des choses . . . . » Puis, après nous avoir fait le tableau pathétique d'une jeune ouvrière qui allaite son enfant, exposés l'un et l'autre aux rigueurs de la pluie et de l'hiver, sous l'auvent étroit d'une usine, vous concluez, d'un ton chaleureux : « . . . . il n'y a donc qu'une résolution virile à prendre par tout le monde, c'est de pourvoir etc... » Or, Monsieur, *cette résolution virile à prendre par tout le monde,* ressemble bien à une mesure radicale, et devrait vous réconcilier avec le *radicalisme.* Je pense donc que nous ne différons plus maintenant à cet égard : aux grands maux les grands remèdes!

Il est un troisième point, que vous avez si rapidement touché, qu'il n'est pas surprenant que vous l'ayez placé dans un jour qui ne me paraît pas être tout à fait le sien. Me laisserez-vous le rétablir dans sa lumière véritable? Le voici : « . . . . Je vous dirai, après un homme justement célèbre : quand vous donnez l'éducation à un fils, qu'est-ce que vous en faites? un garçon éclairé! Quand vous donnez l'éducation à une fille, qu'avez-vous fait ? une famille éclairée! Les femmes, Messieurs, sont les premiers instituteurs. Quoique vous fassiez, il y aura toujours, cinq ou six ans de sa vie, où l'enfant sera attaché au jupon de sa mère ou porté dans ses bras. Voulez-vous que cette mère, qui porte son enfant, qui est si bonne, si douce

pour lui, ne soit qu'une ignorante, et ne puisse lui apprendre qu'à aimer et à être honnête? Ou bien voulez-vous qu'elle lui enseigne, en même temps, les premiers élémens des sciences, quand ce ne serait qu'à lire et à écrire? Croyez-moi, si vous voulez répandre l'instruction, la rendre universelle, *commencez par les filles*, ne finissez pas par elles. (C'est vrai! c'est vrai!) »

Certainement, Monsieur, rien n'est plus désirable que de voir la mère donner la première instruction à ses enfants; et vers ce but doit tendre tout époux éclairé. L'instruction primaire, reçue au foyer maternel, exercerait la plus précieuse influence sur la famille. Mais il me semble qu'il y aurait danger très-positif à ce que l'instruction des femmes surpassât ou seulement *devançât* celle des hommes. Cette innovation amènerait, dans nos ménages, une révolution entière, qui s'étendrait rapidement à toute la règle domestique et à la constitution politique elle-même. Si vous vouliez modifier l'ordre social dans ses fondemens, et superposer le sexe féminin au nôtre, je concevrais cette doctrine; car, ce qui constitue essentiellement la suprématie de l'être humain, c'est l'âme; et ce qui doit caractériser toutes les hiérarchies légitimes, c'est essentiellement aussi la supériorité morale, dont l'instruction est le puissant auxiliaire, et non point seulement la supériorité des muscles. Le jour où les femmes ajouteraient aux avantages de finesse et de grâces, qu'elles possèdent sur nous, ceux de l'instruction, du savoir, elles atteindraient promptement à la royauté intellectuelle, et la pondération conjugale, déjà si tendue, se romprait sous leur empire. Si à la puissance de persuasion, qu'elles possèdent incontestablement, pour dominer sur les cœurs et le bas-âge en particulier, elles joignaient celle du raisonnement, pour dominer sur les esprits et sur les enfants devenus hom-

mes, pour s'emparer de la correspondance et de la direction des affaires, nous deviendrions des mineurs à leur égard ; le code devrait le constater, et notre sceptre tomberait en quenouille. L'instruction de la femme peut donc se développer parallèlement à celle de l'homme, avec utilité, mais ne peut sans danger la surpasser ni la *précéder*.

Dans votre inépuisable amour pour les classes nécessiteuses, il n'est pas de direction que vous laissiez inexplorée. Vous portez vos investigations sur toutes leurs plaies, vous les contemplez avec émotion, vous les pansez avec attendrissement ; mais on pourrait croire, à n'en juger que par le traitement que vous y appliquez, que vous craignez d'en sonder la profondeur, d'en entreprendre la cure. C'est ainsi que vous déclarez « les occupations sédentaires, pour les femmes, très-difficiles à trouver.... » Est-ce bien vrai, en droit et en fait ? Dans l'état encore si imparfait de nos institutions, cette difficulté est incontestable, en fait : les hommes ont accaparé toutes les carrières, toutes les professions les plus lucratives, à la faveur de la confection des lois, dont ils ont le monopole, et dont ils usent sans grandeur ; et le conflit d'attributions entre les deux sexes, que la Providence avait si bien pris soin de prévenir, subsiste dans toute sa laideur. C'est le gémissement de la femme que vous faites entendre aujourd'hui ! Mais en droit? En droit, la femme, appuyée sur les lois irréfragables des nécessités de sa nature, peut comparaître à la barre du législateur et lui dire : « mes devoirs de mère et mes infirmités antérieures m'interdisent les expéditions lointaines et les devoirs sans intermittences de la vie publique, qui constituent votre apanage et doivent suffire à votre ambition. Les travaux sédentaires et plaisibles sont notre

lot et suffisent à notre orgueil. A vous donc les occupations extérieures, à vous les travaux glorieux ; à nous les occupations modestes et compatissantes du foyer, qui font aussi notre gloire! » Et que faudrait-il, Monsieur, pour éteindre ce conflit et rétablir l'ordre de la Providence? Une simple loi conçue dans ce sens: « Tout homme exerçant, pour autrui, la profession de couturier, confiseur, horloger, bjoutier, de marchand de gants, de parfums, de soieries etc. etc. paiera une patente personnelle et annuelle de cent francs pour les ouvriers, et de trois cents francs pour les commis et détaillants. Les marins, à leurs bords, ainsi que les praticans ayant dépassé la quarantième année à l'époque de la promulgation de cette loi, en seront exemptés. Art. 2e: Les emplois sédentaires de l'Administration des Postes et des Régies des manufactures de l'État, autres que ceux de la centralisation, ne peuvent être obtenus ni desservis que par des femmes majeures. » Lequel, Monsieur, de vos trois cents honorables collègues au Corps-Législatif s'abstiendrait de voter une semblable motion, et quel est le *honteux* de magasin ou d'atelier qui oserait protester contre l'application d'une telle loi? Il succomberait aussitôt sous le mépris des femmes, comme une larve sous des piqûres d'abeilles. Non, non! Monsieur, le remède n'est pas difficile; il suffit d'éclairer la religion du pays, c'est-à-dire, en France, la volonté du gouvernement.

Votre œil exercé entrevoit de suite la portée d'un pareil acte réparateur. Combien de forces neutralisées dans l'oisiveté et le vice, par les préjugés et par les inconvéniens de la législation qui pèse sur les femmes, rentreraient dans le champ de l'activité productive, et amélioreraient la situation générale, en rappelant les hommes à la justice, envers leurs compagnes ; en ratta-

chant les femmes au travail, par un salaire plus lucratif; en répandant enfin sur les classes nécessiteuses un plus grand bien-être. Car à tout accroissement volontaire d'activité, correspond un accroissement proportionné d'aisance, aussi bien dans l'Etat et la famille que chez l'individu.

Le cinquième et dernier point sur lequel je désire, Monsieur, ramener votre attention, est de beaucoup le plus important. « . . . . Je vous fais ma confession entière, dites-vous. Il y a quinze ans que je travaille, de tous mes efforts, à élucider ces questions; eh bien, non seulement je n'ai pas rencontré ce que l'on appelle de remède *héroïque*, pouvant venir à bout de la misère, ou de ce que l'on appelle à présent le Paupérisme, et je suis arrivé à cette conviction, qu'il n'y en a pas! Non, je ne crois pas qu'il y ait de remède héroïque à la misère. (Assentiment.) »

Je regrette infiniment, Monsieur, de me trouver en désaccord avec vous, surtout en présence de l'approbation réitérée de la Chambre. Je regrette non moins de ne pouvoir exposer ici que très-superficiellement mon opinion sur ces problêmes, souvent traités déjà et par des plumes savantes qui ont mérité des couronnes, bien que ces couronnes n'aient pas fait avancer la question d'un pas bien accéléré. On peut attribuer cette lenteur au défaut de méthode suivie jusqu'à présent. Sans une méthode rigoureuse, à la fois expérimentale et logique, il est difficile et presqu'impossible d'élucider les questions sociales, parcequ'aux lois immuables de l'ordre physique s'entremêlent à chaque instant les lois sans cesse progressives de l'ordre moral et de l'ordre politique; puis l'impéritie, l'avarice, l'apathie: tous les préjugés et les passions, et jusqu'à la déception même des sentimens généreux. Vous m'en fournissez à l'instant un indice: c'est l'agitation que je dé-

couvre en votre âme. Tandis que votre conscience, écho de la conscience universelle, ne se lasse pas, depuis quinze années, de chercher ce précieux remède *héroïque*, dont nous avons tant besoin, votre esprit déçu par l'insuccès, mais non encore rebuté, désespère; et cette perplexité même décèle peut-être que votre jugement est prématuré. Révoquez, Monsieur, cette décision.

Je m'occupe aussi, depuis longues années, de ce vaste et terrible problême de la misère, et si j'en remémore l'historique, je le vois sans cesse s'émacier, dans le présent comme dans le passé. Est-il une meilleure preuve pour conclure de l'avenir? D'abord c'est le Christianisme revendiquant pour ces choses que l'on appelle *des esclaves*, le droit à l'humanité: puis c'est Grotius, qui n'osant exalter les devoirs et les avantages de la paix, sous les yeux des potentats bardés de son temps, leur en fait comprendre l'utilité et les douceurs, sous les appats grossiers d'un Traité du Droit de la Guerre: c'est Beccaria, c'est Bentham qui nous enseignent à ne pas noircir l'humanité, à n'en pas augmenter les délits par une législation mal appropriée à notre espèce: puis enfin c'est Jenner avec sa vaccine, et nos premiers économistes avec leurs défrichements scientifiques, qui nous préservent des calamités du typhus et de la famine.

Le Paupérisme s'éteindra insensiblement, devant les progrès de la civilisation; nous devons l'espérer, Monsieur. Gardons-nous de ralentir le zèle des philanthropes, par la tristesse de nos déceptions. Il faut une foi ardente pour soutenir le courage du penseur: respectons ses autels! Je vous mettrais volontiers au courant de mes recherches, mais j'aurais besoin, pour vous en faire apprécier la valeur, de renseignemens nombreux et précis sur la sta-

tistique criminelle et financière, même industrielle et militaire de la France, que je ne pourrais me procurer bien complètement qu'aux ministères, et qui me font absolument défaut, à Florence. Je vous ai donné un léger aperçu de ma méthode [1] en discutant la possibilité de remédier à la pénurie du travail des femmes. Je suis persuadé que le pays pourrait, sans aucune innovation onéreuse ni gênante, pour aucune classe de la société, faire disparaître la misère, en un nombre assez limité d'annés, par la seule organisation judicieuse des secours égrenés qu'il consacre déjà à son soulagement: organisation combinée dans l'ensemble de nos institutions existantes. Mais je me hâte d'ajouter, que toutes ces institutions sont susceptibles de perfectionnemens, et le premier, le plus important, le plus indispensable, celui qui les domine pour les éclairer et les faciliter tous, c'est l'enseignement du Droit naturel, de l'Economie politique et de la Statistique, fondements de la Science sociale.

D'où je conclus, très-honoré Monsieur, que le paupérisme disparaîtra dans le jeu perfectionné de nos institutions publiques.

II.

Mais je ne passerai pas aussi rapidement, on le conçoit, sur ma seconde objection. L'aide des chiffres ne m'est pas nécessaire, et je pourrai la développer dans les limites d'une simple lettre. Le sujet d'ailleurs est pressant; il intéresse votre logique, la dignité de la Chambre entière, l'hon-

[1] *Radical* dans la conception du plan, *opportun* (c'est-à-dire vigilant, méthodique, rigide ou modéré selon le cas, légal toujours) dans l'application : voilà les deux règles qui doivent prévaloir dans l'établissement aussi bien que dans la réforme des institutions.

neur surtout de la Démocratie. C'est à cette phrase très-littérale, de votre discours du 21 janvier, que je m'attacherai :

« Il arrive quelquefois qu'une personne déplaît dans un journal. Ce n'est pas toujours le rédacteur en chef, c'est souvent un de ses collaborateurs. Alors on fait venir le gérant et on lui dit : nous ne voulons plus que le *Bulletin* du *Journal des Débats* soit écrit par M. Paradol. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'un homme de cœur, d'un *talent incomparable*, jetant certainement sur le journalisme *assez d'éclat* pour que cela s'appelle presque *de la gloire*, un *pareil homme* se trouve *banni de sa profession*, *obligé d'abandonner la politique* et d'écrire exclusivement sur des questions littéraires. »

Voilà, Monsieur, une tirade bien magnifique et bien compromettante tout à la fois, eût-elle été prononcée sans préoccupation étrangère à la politique, sans arrière-pensée malicieuse, et surtout sans surprise.

Et d'abord, Monsieur, vous vous intéressez là bien vivement au *Journal des Débats;* vous prenez bien chaleureusement à cœur la défense de son *bulletin*, et vous entourez d'une bien rare et tendre sollicitude sa rédaction.

Avez-vous suffisamment réfléchi sur la nature et la portée des doctrines de ce Journal, sur ses insinuations incessantes et amères à l'adresse du suffrage universel, auquel, plus encore qu'à vos mérites, vous êtes redevable de votre entrée au Corps-Législatif, où jamais, Monsieur, ni vous ni Phocion n'eussiez pu vous installer, par le seul concours de vos services et de vos talents, si le régime d'élections et d'éligibilité restreint, qui fit les délices du *Journal des Débats*, et dont la déchéance cause le deuil aujourd'hui, prévalait encore?

Vous êtes-vous mieux rendu compte, Monsieur, de l'influence qu'exerce, dans le pays et à l'extérieur, ce journal, par le discrédit méthodique et calme, savamment com-

biné, qu'il répand sur le peuple, auquel il dénie non seulement la capacité de se gouverner, de prendre part aux affaires publiques, mais même celle *de comprendre ce qui est moral?* Ne l'entendez-vous pas refuser à la France, avec plus ou moins de précautions de langage, et quelquefois sans aucun ménagement, les vertus et les éloges qu'il accorde aux autres peuples?

Toujours des comparaisons avec l'étranger, blessantes pour notre orgueil national, attentatoires à notre honneur. Son influence rayonne loin, par la réflexion que donnent à ses doctrines ses nombreux satellites. *L'Indépendance belge* affecte le même ton impertinent envers le peuple. Et pourtant sa rédaction se compose d'affranchis de la féodalité par la Révolution, comme leur idole, M. Mirès. Où le mépris va-t-il se jucher!

Le Journal de Genève a une tactique différente, avec les mêmes allures. L'un de ses rédacteurs, l'économiste de Zurich, est membre correspondant de l'Institut, je crois; et son frère, l'éditeur du Journal, le libraire, l'oligarque en habit rond, ne serait pas fâché de le devenir. On comprend de suite la couleur de cette feuille : il faut sacrifier à l'astre couchant des *Débats*. Cependant elle ne méprise pas les peuples, elle se contente de dénigrer les démocraties étrangères, et d'en traîner sur la claie la gloire la plus pure. Preux général, il ne manquait à ta blessure que ce coup de pied...! Comme elle dégustait, il y a vingt mois, les mauvaises nouvelles des États-Unis, qui lui arrivaient par l'intermédiaire de son correspondant de la Tamise! Avec quel dépit elle voyait l'estime universelle monter vers le Nord! C'était, à ses yeux, comme autant de vols faits par le Président Lincoln et Garibaldi à ses princes bien-aimés. Et pourquoi ces colères? Est-ce que la paisible et vaillante Helvétie ne recevrait pas un accroît de sûreté, pour sa cons-

titution républicaine et son indépendance, si une puissante démocratie s'érigeait sur ses frontières? Si vous voyagez en Suisse, quelque jour, c'est parmi les lecteurs des *Débats* que vous rencontrerez les patriotes les plus tièdes, les moins armés contre les annexions. L'habitude de voir les squelettes en ôte l'aversion aux étudiants; la contemplation des reptiles finit par les rendre intéressans aux yeux du naturaliste: l'habitude de lire « la populace, la vile multitude; les Maîtresses du Roi, mon auguste Maître, bal à la Cour; la Gloire, la Victoire . . . . » tout cela dit et redit en fort beau langage, et accompagné de pompeux sophismes, comme les Doctrinaires savant les habiller; tout cela dégoûte insensiblement les esprits faibles et vaniteux, du gouvernement populaire, et leur fait rêver peu à peu des petits princes étrangers, sur un petit trône, à Berne, entourés d'un grand cortége de généraux et de troupes reluisantes et fidèles: on rêve du galon et le suffrage restreint; et cela obtenu par force détours. . ., on en vient bientôt à regretter profondément la liberté. Pour l'honneur de la République de Genève, le journal des frères Cherbuliez devrait s'intituler « Le Contresens. »

Vous n'ignorez pas davantage, Monsieur, le crédit que le *Journal des Débats* puise dans les encouragements et les inspirations qu'il reçoit de la grande opposition dynastique qui domine à l'Institut. Auriez-vous déjà subi, un tantinet, depuis votre récente admission au Palais-Mazarin, l'influence politique de cette faction? Je ne le pense pas. Mais j'admettrais facilement que votre âme, reconnaissante envers d'illustres amitiés, se fut laissée entraîner au delà des limites d'une sage condescendance, ainsi que j'aurai souvent lieu de vous en faire apercevoir.

Ce n'est pas que nous devions craindre, Monsieur, que les idées du *Journal des Débats* fassent désormais leur chemin;

et si vous le désirez, je vous en déduirai les raisons. Je le ferai sous un point de vue purement philosophique, qui n'aura rien de désobligeant pour personne, et sans aucune spécification de pays. C'est que, selon moi, le principe dynastique ne sera plus longtemps viable, dans l'Occident de l'Europe. Il y perd tous les jours de son prestige, au profit du principe électif, et l'attitude pleine de résignation des armées permanentes, qui en constituent le principal et presque le dernier appui; non plus que les tentatives de régénération qui ont abouti à Athènes et échoué à Bouckarest; ni celles infiniment plus nombreuses, qui se poursuivent, de concert entre plusieurs Cours, *per fas et nefas*, au Mexique, aux Etats-Unis, sur tous les rivages africains et asiatiques de la Méditerrannée, et jusque sur les bords de la Plata; ni les offres de services personnels, que les princes d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne etc. etc. vont faire, à l'insçu du Droit des Gens, aux populations dont les gouvernements leur offrent une confiante hospitalité: rien n'en pourra opérer le reverdissement.

Dès longtemps, le principe dynastique, en Europe, porte l'anarchie dans ses flancs. Mais depuis l'avènement des Napoléonides sur plusieurs trônes, et la chûte presque générale des Bourbons, il est évident qu'une lutte à mort existe entre ces deux races, dont les ramifications s'étendent à beaucoup d'autres. En outre, l'insurrection de la Gallicie et la guerre de Danemark font réfléchir les masses. Quels sont les peuples qui protestent contre la délivrance de la Pologne, de la Hongrie et de la Venétie? Aucun!!! Trois familles s'abreuvent des larmes et du sang de vingt millions de patriotes, sans necessité, sans droits, par pure ambition, par orgueil traditionnel, par désœuvrement! Ce sont les Habsbourg à Vienne; les Brandebourg à Berlin et les Gottorp à Saint-Petérsbourg. Mais le jour de la sagesse des nations

s'approche à grands pas et commence à dévoiler la barbarie de ces jeux princiers. C'est pour remédier au danger du mécontentement public, qui menace tous les trônes, que Napoléon III avise à un congrès de souverains. Je suis persuadé que les monarques finiront par y adhérer, dans le but de se concerter contre la Démocratie, et je ne m'en alarme nullement; voici pourquoi. C'est que l'esprit moderne ne tardera plus à s'apercevoir que la source chronique de notre malaise réside dans l'intempérance du principe dynastique, avec son corollaire obligé de troupes et d'arsenaux; tandis que le remède se trouve dans le suffrage universel agrandi, avec son corollaire obligé d'aréopages. D'autre part, j'ai si peu de confiance dans la vertu du principe dynastique, essentiellement égoïste et passionné, comme tout ce qui est personnel, que je ne lui crois pas même les qualités requises, suffisantes pour jeter les bases régulières et durables de ces congrès. Aussi, le savant auteur de la THÉORIE DE L'AUTORITÉ *appliquée aux nations modernes,* — le meilleur Traité de politique peut-être qui ait jamais paru dans aucune langue — me semble-t-il avoir anticipé une très-grande vérité pratique, lorsqu'il a dit : « qu'il appartient surtout à la Démocratie de réaliser cette sublime institution. »

D'ailleurs, aux yeux de tout observateur qui s'applique à suivre les évènemens qui agitent et ensanglantent périodiquement et presque continuement l'Europe, il est évident que le principe dynastique se débat laborieusement et péniblement, plein d'anxiété, contre son destin. Et ce n'est point aux hommes d'Etat qui l'ont servi et le servent encore, que l'on doit attribuer cette décadence : elle s'opère d'elle-même, naturellement, comme il arrive à toutes choses qui ont fini leur temps. C'est une conséquence inévitable des progrès de l'esprit humain ; rien n'en peut arrêter

l'effet. Pour faire reverdir le principe dynastique, il faudrait détruire nos bibliothèques, faire rétrocéder l'esprit du siècle: ce serait enrayer le Soleil ; la chose est encore plus difficile que d'attacher le grelot.

L'évidence ici me sert de règle. Le principe dynastique ne règne paisiblement, dans les sociétés civilisées par le Christianisme, que là où il abdique loyalement toutes prétentions autres que l'adhésion volontaire et toujours révocable du pays.

Mais on doit reprocher sans ménagement, aux hommes d'Etat, la pression violente qu'ils exercent sur la Démocratie, pour en étouffer les légitimes aspirations. Je n'ignore pas les motifs qui poussent les dynasties dans cette voie; mais j'ignore, en vérité, si leur tyrannie retarde, en définitive, d'un seul jour, notre triomphe. Les mouvements des corps s'opèrent régulièrement ou par secousse, avec un choc et une rapidité proportionnés à leur énergie et à leur pesanteur. Tandis que le mouvement et le pas du ciron sont à peine perceptibles, Paris fait le tour de la terre en vingt-quatre heures, et le lion d'un saut franchit le torrent. Il me semble toujours que la liberté, comme une eau courante, regagne bientôt, par un surcroît d'impulsion, l'espace qu'on lui a fait perdre en l'enchaînant ; et qu'elle fait expier sévèrement aux despotes, par les punitions qu'elle inflige à leur descendance et la honte qu'elle imprime à leur mémoire, les persécutions dont ils l'accablent.

Le *Journal des Débats* ne peut donc exercer aucune influence utile au triomphe du principe dynastique. Au contraire, ses doctrines, après avoir compromis la dynastie de Juillet, achèvent de la perdre. Non contents d'avoir fait voler en éclats la couronne de 1830, ses inspirateurs s'occupent, à qui mieux mieux, d'en dissiper les débris. Un recueil, in-12, des blasphèmes dont les écrivains or-

léanistes ont abreuvé le peuple depuis 1848, tiré à trente mille exemplaires, serait seul un obstacle insurmontable au Comte de Paris. Les nestors de la presse parisienne, auxquels vous demandez hommage de suzeraineté pour la rédaction des *Débats*, paraissent le comprendre ainsi; car ils ne relèvent jamais ces offenses : ils se bornent à en tenir note, pour en faire usage, le jour où ce journal prendrait des airs vainqueurs. Ils sont unanimes à les encourager par leur silence. C'est tout au plus si les soirs de Collin-Maillard, ils exhibent la lunette orléaniste. Jamais il n'y a eu de cause plus maladroitement défendue, jamais de tacticiens moins aguerris que ceux que vous vantez; et si ce n'était leur grand art littéraire et le prestige des positions que leurs inspirateurs ont occupées dans le gouvernement, et qu'ils ont conservées à l'Institut, on ne parlerait plus de cette feuille. Leur tactique n'a servi qu'à favoriser l'Empire, à leurs dépens et aux nôtres. Dans le mode actuel d'élections à l'Institut, et dans l'état de monopole où végète la presse périodique, les *Débats* constituent, je l'avoue, une entrave au triomphe de la Démocratie dans les esprits. Le gouvernement n'ignore pas les ravages qu'il porte dans notre prosélytisme, et c'est pourquoi il n'a cessé de lui en témoigner sa satisfaction, par des ménagements qui n'étaient accordés à aucun autre organe de l'opposition : ce dont le Président de Morny se prévalait récemment, dans les reproches qu'il adressait au libéralisme équivoque de ce journal. Ce n'est pas seulement à l'Orléanisme et à la Démocratie que le népotisme des *Débats* est nuisible, c'est à la France entière : il retarde la fusion des préjugés et des intérêts de partis, dans l'uniformité et la sainteté des principes nécessaires ;[1] il combat le progrès

[1] Le principes qui président à l'existence des Etats sont aussi providentiels, aussi peu arbitraires que ceux sur lesquels repose la vie individuelle.

politique, le perfectionnement social, et contrarie sans profit et sans honneur l'avènement de la félicité publique.

Voilà, si je ne me trompe, Monsieur, le rôle que jouent, dans toutes les régions où s'étendent leur influence, les doctrines du *Journal des Débats*. Croyez-vous maintenant avoir accompli une œuvre bien prudente et méritoire, aux yeux de la Démocratie, en vous intéressant avec tant d'ardeur au succès d'un organe de publicité si contraire à votre mandat, si hostile à vos commettants? Et c'est à l'un des vélites de cette rédaction ennemie que vous décernez les titres d'incomparable et de glorieux! Eh! vraiment, Monsieur, jusqu'où ne vous eût pas entraîné votre enthousiasme, ce jour là, si votre mal de gorge ne vous eût retenu.?

Mais je veux sortir de ces généralités et préciser davantage ma pensée, au risque de m'attirer le courroux de ces arrogants adversaires; car nous avons tous intérêt à ce que l'opinion publique ne s'égare pas sur le principe moral qui sert de base au suffrage universel, ni sur les personnages qui aspirent à notre confiance; et ce n'est offenser personne que de ramener la vérité à ses limites naturelles et dignes, par un examen équitable pour tous et sincère. Les Thersites ne doivent pas plus en imposer que les flatteurs.

D'abord, Monsieur, dans quel camp placez-vous l'écrivain *incomparable et glorieux*, la gloire en un mot? Dans le camp de vos adversaires! Pourquoi alors demeurez-vous dans le nôtre? Si notre cause ne fournit que des Tabarins au Journalisme, elle n'envoie vraisemblablement que des joueurs de flûte à la Chambre.

Ensuite, ce mot *incomparable*, vous l'employez sans doute dans un sens figuré. Car pour affirmer ainsi, dans la tribune de la civilisation, aux oreilles du monde, que tel des vélites des *Débats* dépasse les princes et les pel-

tastes de la presse d'une coudée; pour décerner ainsi, et haut la main, des brevets d'infériorité à tant d'amis et de confrères qui vous ont tenu sur les fonts de baptême du collége électoral, et vous accompagnent encore de leur bienveillance dans votre première communion au Corps-Législatif, il faudrait au moins que vous eussiez lu et lisiez tout ce qui s'écrit et s'est écrit, dans les principales feuilles, depuis que M. Paradol est entré au service des journaux; et je suis persuadé, Monsieur, que des milliers d'articles ne vous ont point passé sous les yeux. Par exemple, auriez-vous lu ces courtes lignes, qui pèsent sur ma mémoire comme un cauchemar : « *Certes, nous avons grand besoin d'un roman moral, non pour le peuple qui serait incapable de le comprendre . . .?* » C'est avant les élections que M. Paradol écrivait ces aménités-là. Si vous les aviez lues, ces lignes, je suis persuadé, Monsieur, que votre âme, probe jusqu'à la délicatesse, se serait abstenue, comme de l'ingratitude et du suicide, de s'intéresser au *Journal des Débats*, et de faire l'apologie d'une plume qui professe publiquement une doctrine aussi offensante pour ce peuple qui marche, de l'aveu universel, à la tête de la civilisation; qui s'est acquis le titre de libérateur des nations opprimées, et que les Doctrinaires eux-mêmes, par la bouche de leur chef le plus vanté, ont proclamé être : « *un peuple assez riche en vertus pour payer sa gloire....* » Quelle inconséquence ! Car enfin qu'est-ce que la gloire, si ce n'est le rayonnement de la moralité, de la vertu?

M. Paradol ne se contente pas de déclarer le peuple français *incapable de comprendre un roman moral*, et de reprocher, en quelque sorte, à nos écrivains de n'en pas écrire; il affirme sans balbutier que c'est en Angleterre qu'il faut aller pour trouver des romanciers moraux et des lecteurs capables de les comprendre : « Nous venons

de lire, dit-il, une de ces simples et *honnêtes histoires, comme les Anglais savent les faire, et qui a obtenu en Angleterre un succès légitime.* C'est l'histoire des épreuves d'une *honnête famille*, soumise aux tribulations les plus cruelles, et gardant jusqu'au bout son *courage*, sa résignation, sa foi dans la *justice divine.* » Voilà ce que nos littérateurs ne savent pas mettre en prose, et ce que notre pays ne peut comprendre : *la justice, le courage et l'honnêteté !*

Ce n'est pas tout : tandis que l'Institut déclare : que le niveau intellectuel de la France baisse sensiblement : que les Académies ont peine à découvrir, parmi les compositions présentées aux concours, des sujets dignes d'être proclamés lauréats, et se voient réduites à couronner leurs propres œuvres ; M. Paradol évoque le souvenir des écrivains, *incomparables* comme lui, de la monarchie de juillet, et tombe en extase aux genoux de Madame Delphine Gay. Il déclare les prétendus phénix de la presse d'aujourd'hui, indignes de lui baiser la main ; eux qui osent *frapper à la porte de l'Institut, avec leurs gros volumes creux !* Ainsi la tactique des *Débats* est celle-ci : abaisser le peuple français au-dessous des autres peuples : l'abaisser au-dessous de ce qu'il était il y a vingt ans : l'abaisser d'une manière absolue, sous le niveau de l'immoralité !!!

Je ne m'étonne que d'une chose, c'est que l'on trouve des typographes pour imprimer ces diffamations quotidiennes, et surtout que ce soit vous, Monsieur, qui fassiez l'apologie de cette rédaction, en affirmant devant la Chambre, avec une sincérité digne d'un meilleur sort : « que de toutes les appréhensions que vous pouvez faire naître, celle de vous laisser aller à des exagérations, sera toujours celle que vous justifierez le moins. » Timée avait la même ambition, et l'antiquité lui reproche cependant de s'être laissé entraîner aux louanges imméritées.

samment, je vais rechercher sans passion, si ces qualités existent, et à quel degré, dans les écrits de votre protégé. Et s'il m'est permis de comparer les petites choses aux grandes, de même que Cuvier, à l'aide de quelques vertèbres d'une espèce inconnue, dessinait le sujet tel qu'il avait réellement existé, j'espère de même, à l'aide des quelques lignes empruntées aux polémiques de M. Paradol, et que je rapprocherai des actes de sa vie publique, parvenir à démontrer les principaux traits de son mérite, comme journaliste, et à faire apprécier ce qui manque à sa taille pour surpasser ou seulement pour égaler ses illustres confrères, en présence desquels je le placerai ensuite.

Premièrement, les principes. Les principes politiques de M. Paradol sont ceux des *Débats*, et nous avons démontré que les doctrines en sont illibérales, spécieuses et offensantes pour le pays; qu'elles manquent enfin de vérité:

« .... que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix. »

Or, Monsieur, sur un pareil sable, il n'est pas possible de rien édifier de solide, de glorieux, d'incomparable: première et capitale conclusion. Nous pourrions nous arrêter là; mais passons à son talent.

En présence des quatre grands partis qui se partagent la France, et rendent incertain, pour très-longtemps encore, le règne définitif d'aucun d'eux, le devoir d'un journaliste français est-il de diviser ou de réunir? Est-ce d'irriter ou de concilier? Le talent par excellence consistera-t-il à convaincre des gens convaincus, des actionnaires, des payeurs de subventions, des abonnés? Dans ce cas M. Paradol possède un génie *incomparable*, et vous avez raison d'avertir, Monsieur, qu'il a répandu sur le

journalisme *un éclat qui est presque de la gloire*. Car jamais fillettes de douze ans n'ont eu plus d'engouement pour leurs poupées, que les Doctrinaires n'en ont pour votre protégé, qui ne leur a rien appris et n'est chargé de leur rien apprendre. Ce que veulent ces autres affranchis, arrachés aux entraves de la Féodalité, par la Révolution, c'est qu'on leur serve tous les matins leur petite cassolette bien allumée, bien fumante d'un encens bien impopulaire, qui dissimule leur origine ; et le plus docile, le plus souple enfant-de-chœur sera toujours, en pareil cas, le Ganimède préféré. Voilà de quelle façon le talent de votre protégé est à nul autre pareil.

Mais si la mission du journaliste comporte le devoir de se faire écouter et suivre, d'attirer à son parti ses adversaires, je ne sache pas qu'il y ait de l'habileté, surtout de la part de M. Paradol, qui a passé les plus belles années de sa vie dans le professorat ; non je ne sache pas qu'il y ait de l'habileté à lancer ainsi, à la face de ceux que l'on s'est chargé d'instruire et de gagner à sa cause, cette apostrophe décevante : *vous n'êtes pas capables de comprendre ce qui est bien, ce qui est moral !* Alors, Messieurs des *Débats*, pourquoi raisonner, discuter? Un journal n'est plus entre vos mains qu'un instrument à opiniâtretés, à supercheries et à divisions : une machine anti-sociale.

Loin de trouver dans ce langage de l'habileté, j'y découvre au contraire de la dureté, et une dureté si inopportune qu'elle enfreint à mes yeux toutes les convenances des lettres :

1° Celle des lieux : le *Journal des Débats* cherche des abonnés dans les cabinets de lecture et les cafés, qui sont, aux neuf dixièmes, fréquentés par le peuple. Car enfin, qu'est-ce que le peuple, sinon le corps social depuis la pomme d'Adam jusqu'au tendon d'Achille ? Au dessus du

col, c'est l'aristocratie vraie, avec ses clubs, ses salons; au dessous de la cheville, c'est la populace, la lie, avec ses tripots, ses taudis.

2° M. Paradol n'observe pas mieux les convenances personnelles, celles qui lui sont relatives ; attendu qu'il a, comme nous tous, un père, une mère, peut-être aussi des frères et des sœurs, certainement très-jaloux de leur considération; une famille enfin qui l'a élevé, qui a pourvu, à lourds frais, à son éducation, car il n'est pas raisemblable que M. Paradol soit tombé de la cuisse de Jupiter ou du sein d'une marquise, dans sa petite chaire de province. C'est ici le lieu de citer le mot, blessant pour le journalisme anglais, d'un gentilhomme: « à Londres, surtout, me disait-il, les journalistes sont fort bien payés, mais nous ne les admettons pas dans nos salons. » Cet aveu me froissa, non parce que je craignais d'être assimilé à un journaliste; c'est, à mon avis, la plus noble de toutes les professions; mais à cause de l'insinuation dédaigneuse qu'il dirigeait contre une carrière que j'aie toujours ambitionnée. « A Paris, lui répliquai-je, colonel, nous choisissons nos ministres parmi eux. Convenez avec moi, qu'un bon journaliste est quelque chose de plus qu'un bon évêque et qu'un simple gentilhomme, puisqu'il peut rendre à la société de plus grands services: aussi nos fougueux prélats désertent-ils volontiers la chaire évangélique, pour monter à la tribune du journaliste. »

Les gens à titres et à blazons, ceux que l'on appelle vulgairement l'*Aristocratie*, sont les mêmes partout, à cet égard. Autant ils estiment l'écrivain de caractère, autant ils éprouvent de répulsion pour le scribe qui tient boutique de tropes à la grille de leurs châteaux. C'est que la conscience leur dicte impérieusement: que de toutes les aristocraties, la plus réelle, la plus noble, la plus estimable est celle du

mérite personnel, et que l'éffort soutenu, le talent ne doit pas s'abaisser sous les hasards de la naissance et de la fortune. Voilà ce qui rend si fausse la position de certains journalistes, que l'on appelle *les complaisans:* bafoués par les esprits libéraux, payés et dédaignés des grands, répudiés du peuple dont ils sortent, leur cœur regorge d'amertume.

Que dirons-nous du tact, de la prévoyance de M. Paradol? C'est à l'époque qu'il rêvait de courir, vent arrière, sur l'océan des tempêtes politiques, alors qu'il méditait de se présenter aux élections du forum, qu'il offensait, par son endroit le plus sensible, le peuple, « *notre maître à tous,* » selon sa tardive expression, et brûlait ainsi ses vaisseaux!

Mais enfin les simples règles du gros bon sens, les observe-t-il, dans son illusion? Pas davantage! C'est après avoir formellement décrété le peuple *d'incapacité*, d'indignité, qu'il vient solliciter ses honneurs avec ses honoraires, son mandat, ses suffrages!

Et quant à la modestie et à la modération, M. Paradol était si persuadé du triomphe de sa candidature, que sa défaite le plonge dans le délire, et lui fait traîner la sandale sur le mandat qu'il avait brigué. Ecoutons-le:

« Comment M. de Laguardie (c'est le pseudonyme, dit-il, d'une femme de sa connaissance) ne serait-il pas libéral et *vraiment libéral....? il ne flatte pas la fausse démocratie..., il est à cent lieues surtout de flatter notre maître à tous, le peuple français...;* et les mains de M. de Laguardie sont restées pures de cet *encens grossier que l'innombrable classe des Cléon d'Athènes est toujours prête à brûler sous le nez de toutes les démocraties de la terre.* Comme citoyen, M. de Laguardie (lisez madame) *refuse hautement* le trente-huit millionnième *d'adulation* (lisez d'éligibilité) qui lui revient (?) dans la part commune. Il ne se sent pas *l'appétit assez robuste* (ce n'est pas une vorace, cette dame) pour prendre part à cette *gamelle de gloire* (le suffrage universel),

et comme écrivain, on ne le verra jamais apporter *son contingent de poison* (son adhésion) *à ce funeste festin*, (lisez à l'égalité politique).... » Voilà, Monsieur, un nouvel échantillon de l'incomparable talent de votre protégé. Exercer dignement le plus grand acte de la vie sociale, « *c'est manger la gamelle sous le nez.* » C'est le nouveau style académique, garanti par le Journal des *Débats*, c'est l'encens délicat, l'encens de cassollette, le nectar des Dieux ! Votre style d'apothéose, c'est de l'encens d'encensoir, *de l'encens grossier*, insipide et flatteur, qui selon M. Paradol,

« Déshonore à la fois le héros et l'auteur ! »

Il me semblait bien, Monsieur, que vous étiez la proie d'un mirage.

Arrêtons-nous à ces extraits, car nous ne saurions trop nous défier des écrivains qui proportionnent leurs haines à leurs déceptions, ni trop refuser notre créance à tout langage qui n'est pas mesuré. Nous savons que M. Paradol n'est pas l'unique rédacteur des *Débats*, et que les plumes des *Débats* ne sont pas les seules qui trempent dans le mauvais guôt de dégrader le suffrage-universel. C'est un lieu commun très-cher à l'éloquence dynastique. Les ministres orateurs ne le dédaignent pas. M. Rouher vous dépeignait récemment ces *électeurs envieux des grandes villes* qui ne se laissent pas imposer leurs candidats par les préfets.... Déjà M. Billaut s'était précédemment avisé de ridiculiser les colléges qui avaient élu la célèbre députation des CINQ ; mais les prétendus *électeurs du lundi* n'ignorent pas que le ridicule tue, aussi bien que le mépris, dont il est la forme la plus acérée ; et comme ils attachent à leur considération, à *leur moralité*, plus d'importance qu'aux secours de la vie matérielle, qu'ils auraient pu recueillir de la réussite des présentations officielles,

néanmoins ils repoussèrent à l'unanimité et la candidature de M. Paradol, et celle de leurs autres contempteurs, et firent, Monsieur, prévaloir la vôtre. N'est-il pas regrettable pour la Démocratie, de vous entendre protester au Corps-Législatif, en termes magnifiques, contre ce châtiment trop mérité !

Si le peuple français était aussi *incapable de comprendre un roman moral* que l'affirme M. Paradol, verrait-on la foule se presser, comme elle le fait toujours le dimanche, à la porte de nos théâtres subventionnés et surveillés par l'Etat, y fondre en larmes, y frémir de compassion pour les victimes et d'horreur pour les bourreaux? Verrait-on nos villes et nos chaumières prendre en si grande faveur ces petits contes d'une moralité si ravissante: *Paul et Virginie*, *la Chaumière indienne*, *le Charbonnier de la Forêt-Noire?* Les trouverait-on si sensibles, si heureux, si reconnaissants, si émus à la lecture des livres: *Le Roman d'un Jeune homme pauvre*, *Les Mariages de Paris et L'Ouvrière?*

Que l'on cesse donc d'insinuer que nos mères, nos sœurs et nos filles ne sont capables de comprendre que des romans bizotés. La maxime de M. Paradol est un affreux mensogne, un stimulant irréfléchi donné aux plumes vénales et à l'orgueil de nos voisins d'outre-Manche.

D'ailleurs, Monsieur, eussiez-vous tenu à la Chambre le langage suivant, si le peuple français était incapable de moralité? « Permettez à un homme qui a été toute sa vie professeur de morale d'ajouter: l'ouvrier français, — et par ouvrier j'entends tous ceux qui vivent du travail de leurs mains — l'ouvrier français, quand une fois on veut lui parler, quand une fois on trouve le chemin de son intelligence, *que tout le monde ne trouve pas*, est essentiellement généreux. *Il est amoureux de la justice; il a un sentiment*

très-vif du droit et un sentiment tout aussi vif du droit d'autrui, même contre lui. (C'est vrai! c'est vrai!)

« Messieurs, il n'y a pas un chef d'industrie, parmi ceux qui m'écoutent, qui ne vous dirait des merveilles des conseils de prud'hommes. Ils vous affirmeraient qu'ils ont vu, dans ces réunions, *nombre d'ouvriers aussi intelligens, aussi dévoués, aussi amis de l'ordre, aussi attentifs à leurs devoirs, que les plus respectables et les plus intelligens manufacturiers. C'est un fait que je constate et qui a pour lui l'assentiment universel* .... »

En vérité, Monsieur, lorsque je rapproche ces lignes, pleines de douces et bienfaisantes intentions, des sophismes regorgeant de fiel des *Débats*, je doute, je me demande si c'est bien vous qui avez prononcé ces autres paroles: « *Je déclare de la façon la plus expresse, qu'il ne vient pas à notre esprit, que personne dans cette Chambre, pas plus d'un côté que de l'autre, puisse avoir la prétention d'être plus dévoué au peuple .... puisque nous sommes d'accord sur les principes et sur les sentimens* .... » Oui, lorsque je fais ce rapprochement, je crois assister à une de ces séances, où les tabatières disparaissent au travers des tables, sans y laisser de traces; ou bien encore, je me persuade que le *Journal des Débats* vous a passé la rhubarbe au Palais-Mazarin, et que vous lui rendez le séné au Palais-Bourbon. Ce sont là des compromis fréquents, je le sais, et qui tournent au profit de la grande opposition dynastique qui domine à l'Institut; mais ils sont dangereux pour les candidats qui désirent se représenter aux élections prochaines. La sensitive électorale n'entend pas du tout que ses mandataires la laissent brouter par la chèvre aristocratique.

Quoi, Monsieur, les nécessités de l'art oratoire exigeraient-elles, à ce point, le sacrifice de la vérité? En réclamant de M. Paradol le respect des convenances, lui ai-je

demandé l'édification de l'erreur et de la flatterie? Non, mille fois, non! S'il n'est pas permis de tout dire, on ne doit dire que le vrai, et jamais on ne pourra me persuader que la gauche, la droite et le centre au Palais-Bourbon, soient également dévoués au peuple et d'accord sur les principes et les sentimens envers lui, puisque ce sont précisément leurs dissentions qui ont précipité en si peu de temps cinq trônes et deux républiques dans le sang de nos guerres civiles; dissentimens ou dissentions qui affaiblissent notre prospérité, refroidissent les gouvernements à rechercher notre alliance, consolent nos rivaux de notre supériorité à tant d'égards, et seuls nous empêchent d'être le peuple élu. Puisse cet accord s'établir bien vite, comme vous le souhaitez si ardemment, Monsieur; mais remarquez bien que ce n'est pas en glorifiant les fauteurs de priviléges, qui en sont le plus grand obstacle, que vous y réussirez.

Mais je ne vous ai entretenu jusqu'ici, Monsieur, que de faits et d'opinions isolés, et je n'en pourrais rien conclure, si je ne les rattachais à quelque vérité fondamentale; car rien n'est plus facile, pour quiconque passe sa vie parmi les livres, que de faire parade de dogmatisme: c'est précisément ce que l'on reproche au *Journal des Débats* et ce que je dois éviter. Est-il un seul publiciste qui ignore que dans le phénomène du perfectionnement social, l'ordre moral précède l'ordre politique et lui sert de base? Les *Débats* avouent-ils que l'ordre politique était constitué sous la monarchie de Juillet? Qu'il s'est développé depuis 1848, par l'extension de l'éligibilité à ses rédacteurs, par exemple? Que le suffrage universel fonctionne avec une entière légalité et une régularité parfaite, toutes les fois qu'il n'est pas entravé par les menées de l'administration? Or, Monsieur, je vous le demande, comment l'ordre politique pourrait-il subsister et se développer, si l'ordre

moral, sur lequel il repose nécessairement, n'existait pas? Et comment pourrait-il exister, si le peuple était *incapable* de le comprendre, c'est-à-dire complètement immoral? A-t-on jamais vu, ailleurs que dans les ombres chinoises, le second étage d'un édifice, attendit-il son couronnement, se soutenir sans l'appui d'un premier?

Voilà, Monsieur, des considérations de tous genres, qui attestent éloquemment et hautement la moralité du peuple. Elles détruisent de fond en comble l'échafaudage des *Débats*, et ramènent à de beaucoup moindres proportions l'éclat du mérite que vous décernez à ses rédacteurs.

Encore, si M. Paradol rachetait par un caractère chevaleresque l'inconsistance de ses doctrines et la verdeur de son talent: s'il avait seulement ces convictions profondes, cette vertu modeste du dévouement à la cause, poussé jusqu'au scrupule, si commune dans la Démocratie et la Légitimité, et qui retient dans l'exil et les prisons de l'Europe tant de cœurs généreux, dont vous ne parlez point, dont vous ne vous souvenez plus! Mais en moins de deux ans, votre journaliste-modèle est passé et repassé sans broncher, des *Débats* à la *Presse* et de la *Presse* aux *Débats*, avec excursion le samedi dans le *Courrier du Dimanche;* et vous n'ignorez pas, Monsieur, la distance considérable qui sépare les principes et le but de ces trois journaux: le *Courrier du Dimanche* a fait M. Ganesco, le démocrate; la *Presse* a fait M. le Comte de Persigny, l'impérialiste; et les *Débats* ont fait M. Guizot!

Mais n'allez pas croire que ce soit là le seul côté *comparable* du savoir-faire de M. Paradol. Il n'est pas plus conséquent dans l'ensemble de ses écrits que de ses actions. Il acclame, il fustige, il confond tour-à-tour, les principes qu'il devrait sans cesse soutenir, et ne distinguer qu'afin d'en mieux comprendre le mécanisme, et d'en mieux se-

conder l'efficacité. C'est ainsi qu'avant de se porter candidat aux élections, il faisait l'éloge de la liberté politique, tandis qu'il maudit après son échec, à l'égal de Satan, cette liberté, cette égalité, qu'il qualifie, *de gammelle de gloire, de funeste festin.* « Ces paroles (rapporte M. Paradol, dans les *Débats* du 5 avril 1862) firent la consolation de M. Lacordaire dans ses derniers jours, et seront l'honneur de sa mémoire : « Nous n'avons pas été de ceux, dit l'éloquent » abbé, qui après avoir demandé *la liberté pour tous*, la » liberté civile, *politique* et religieuse, ont renié sans pu» deur tout ce qu'ils ont écrit, outragé leurs anciens com» pagnons d'armes, à cause de leur constance et de leur » fidélité, et qui malgré la leçon des évènements, se dra» pent encore dans leur chute, du mal qu'ils ont fait et de » la honte dont ils sont couverts. » M. Paradol ferait bien de méditer à nouveau ce passage, et de nous expliquer comment on peut affermir la liberté individuelle et l'ordre public, sans la base de l'égalité politique ou du suffrage universel. Vous avouerez, Monsieur, qu'il n'y a rien *d'incomparable* dans ces fluctuations et contradictions.

Pour se soustraire aux tribulations de la vie publique, M. Paradol nous dit : qu'il échangerait volontiers sa toge de publiciste « *contre une robe de femme* ». Il le dit, je le crois; et d'autant plus facilement, que sa physionomie l'annonce. Ses moustaches en brosse jurent avec les traits pacifiques de son visage. Si les égoïstes instigateurs de votre protégé, abusant du prestige que leur donne leur haute position scientifique et pécuniaire, parviennent à le rendre parfois aggressif et mordant comme un Carrel, cette intrépidité est si peu dans son tempérament, qu'elle dure à peine « *l'espace d'un matin* », et qu'il lui faut ensuite quinze jours d'apéritifs et de stimulants pour le remettre en humeur belliqueuse. Vous en trouverez maintes preuves

dans ses écrits, si j'en juge par les deux mille lignes environ que j'en ai lues. Il s'y montre douillet et boudeur comme une jeune mariée. Si M. Paulin Lymeirac le choque :

« Il remplit l'air de cris, sa plainte au vent se perd. »

Si M. E. de Girardin lui fait les grands yeux :

« Ce second deuil fut tel que l'écho de ces bois
« N'en dormit de plus de six mois. »

Que ses malicieux confrères de l'opposition lui offrent un siége au Corps-Législatif, il donne droit dans le panneau, sans songer le moins du monde : que *patte-blanche est un point :* que l'exception ne fait que confirmer la règle, et qu'il n'est pas permis, à son âge, de vouloir marcher l'égal et prétendre aux mêmes déférences que le Ministre qui a fait voter les fortifications de Paris, l'historien éminent du Consulat et de l'Empire. Si M. Paradol est repoussé par les électeurs, il n'a pas même la sagesse vulgaire du renard qui n'y peut atteindre ; il perd son calme, il frappe à droite et à gauche, et dans son désespoir, vous range vous, Monsieur, et vos pareils dans *l'innombrable et impérissable classe des Cléon d'Athènes !*

« L'honnête homme évincé s'éloigne et ne dit mot. »

Quelle récompense pour un apologiste, et quel dommage ! Tout cela est débité en si bons termes, en phrases si onctueuses ! On croirait assister à une joute entre Messieurs Jules Fabre et le Comte de Montalembert ! Je m'imagine que Monseigneur de Poitiers, en lisant votre discours, n'a pu s'empêcher de se dire : « Il y a là une apothéose qui fait le pendant de la mienne, pauvre Gisquel !.... » Tant il est vrai, Monsieur : « qu'en entrant dans l'arbitraire, on se condamne à trouver partout, ainsi que vous le rap-

peliez si à propos, devant la Chambre, des difficultés, des contradictions, des injustices ; à blesser les personnes, les intérêts, les principes, on ne fait plus un pas dont on n'ait à se repentir ».

Convenez donc que M. Paradol n'a répandu sur le journalisme rien *d'incomparable* que son imprévoyance, ses déceptions et ses gémissemens. Et comment serait-il possible d'y jeter quelqu'éclat, sous une législation qui rend les armes inégales, entre les lutteurs, au gré de l'Administration, comme l'atteste le désarmement absolu de M. Veuillot: qui entrave l'essor du talent et des convictions des uns, au profit des autres: qui empêche, par exemple, les démocrates de réfuter le principe dynastique, avec tous les moyens que la logique et l'éloquence réclament ; tandis qu'il autorise les champions da ce principe à attaquer la démocratie, à volonté, même avec des armes que l'honnêteté défend, telles que l'outrage !.. Ce qui vous range vous, Monsieur Paradol, dans la catégorie des favorisés de l'Empire, par rapport à votre concurrent, M. Pelletan. Et vous seriez un *publiciste-modèle*, lorsque, protégé par l'Institut et par les pratiques gouvernementales, et votre collègue, M. Pelletan en étant combattu, vous vous laissez, par lui, renverser, comme du petit doigt, au premier tour de scrutin ! A l'époque où les polémistes pouvaient lutter à armes égales et se prendre corps-à-corps, critiquer librement les pouvoirs de l'Etat et l'administration générale, alors oui, c'était la grande guerre ; et l'on concevrait que l'on dît : que les Mignet, les Marrast ont jeté de l'éclat sur le journalisme ; mais dans la fusillade de broussailles que se font aujourd'hui les polémistes, la seule chose qu'ambitionne le journaliste de talent, demeuré fidèle à son poste, c'est de ne pas tomber obscurément frappé d'une balle, par derrière, dans un maquis.

Si vous vous étiez borné, Monsieur, à protester contre les lois qui régissent la presse, en accordant vos sympathiques condoléances aux écrivains qui en ont éprouvé les rigueurs, surtout à ceux de la Démocratie — il est bon d'être juste envers les siens, — j'aurais adhéré, sans réserve, à votre discours; car il n'est pas dans mon caractère, non plus, de chercher dans une chose que j'approuve, telle que la liberté de discussion, un blâme à propos d'un détail, même important, que je n'approuve pas; et j'ai été ému de ces condamnations, à quelque camp qu'elles appartinssent. Adonné aux lettres, la seule communauté de situation difficile suffisait pour justifier cet interêt. Aussi ai-je été un des premiers à faire visite à M. Paradol, dans la maison de santé où il avait obtenu la faveur de subir sa peine; comme autrefois j'avais reçu, dans mes prisons, la visite de journalistes, de colonels et de membres du Corps diplomatique et de l'Institut. Ce sont là des procédés que l'on peut toujours imiter. Ils excitent la persévérance dans le bien, le repentir dans la faute, et font naître de généreux sentiments, dans les âmes bien trempées, sans porter aux lois aucun ombrage. Je me hâte d'ajouter, cependant, que M. Paradol, à l'époque de ma visite, n'avait pas encore accompli ses évolutions dans les trois journaux. Il avait fait un pas vers le suffrage universel, en passant des *Débats* à la *Presse*, mais il n'avait pas fait recul aux *Débats*; et j'ignorais alors qu'il fût porté sur le rôle d'équipage de M. Ganesco, et qu'il signât en même temps sur les feuilles d'émargements de la croisière démocratique et de la croisière monarchique.

Et pour en finir une bonne fois avec cette apothéose, que je n'hésite pas à qualifier de *résultat d'une brigue*, je ne vois au fond de tout ce fracas, que l'on essaie de faire autour d'un publiciste encore bien éloigné de la maturité

du talent, qu'un symptôme de la crainte que doivent nécessairement éprouver les éditeurs des *Débats*, de ne plus trouver, à l'avenir, de jeune recrue qui veuille se dévouer à une cause aussi compromettante, s'ils laissent succomber sans consolations et sans dédommagement M. Paradol: tant on est persuadé, chez les Doctrinaires, que l'esprit des générations nouvelles les abandonne.

Dans tout journal, d'ailleurs, mais surtout aux *Débats*, chacun a son rang, sa place, comme dans la légion antique: les vélites, armés à la légère et désignés par leur constitution moins robuste, voltigent triomphants, comme la mouche, sur le nez du lion populaire: on les prodigue. La qualification de guerrier *incomparable* est donc ici évidemment exagérée; car, quels titres décernerez vous alors aux princes, aux hastaires et aux centurions, qui en constituent la réserve et l'élite? Cette exagération ne peut donc avoir son motif que dans les nécessités de recrutement du personnel d'avant-postes. En terme de petite bourse, cela s'appelle du *chantage*. Voilà le secret de cette comédie, à laquelle vous avez été si adroitement mêlé, Monsieur, en qualité d'ingénu. Pour un professeur de morale, je vous le disais tout-à-l'heure, cela me paraît compromettant. Plaignez-vous, tonnez dans l'Olympe: Mercure a trempé dans le complot.

Mais cessez de vous apitoyer sur le sinistre de M. Paradol. Lui-même a consenti volontairement à faire tout ce qu'il fallait pour arriver juste là. Il est entré dans la carrière politique, absolument comme certains jeunes gens entrent à l'école de Saint-Cyr ou dans la Marine, sans savoir si ces carrières conviennent à leur caractère et à leur santé. La première porte qui s'est ouverte devant son ambition, il l'a poussée, sans réfléchir si l'esprit de corps convenait à son extraction populaire. Il n'a pas su attendre.

Il a joué aux yeux du public le rôle d'un brûlot dans une escadrille ennemie. Il a sombré sous voiles, il devait sombrer, et le public qui le voyait en danger est resté impassible. Ah ! si M. Paradol avait senti, une seule fois dans sa vie, combien il est doux, émouvant de voir une ville entière, toute une population accourir spontanément sur le rivage, combien il préfèrerait rentrer humblement dans le respect de ses concitoyens et de son origine, que de porter orgueilleusement les éponges dans les *Arreros* [1] de Seville.

Mais ce sinistre n'est heureusement qu'un échouage, pour ses biens temporels; une de ces liquidations à la suite desquelles on se retrouve plus riche que les créanciers ne vous supposaient; car la compagnie du Palais-Mazarin l'avait assuré contre tous risques de navigation généralement quelconques: voilà pourquoi M. Paradol portait tant de toile dans ses huniers. Allons, allons ! il se renflouera, il voguera de plus belle, sur une mer plus clémente, et vous le verrez s'asseoir, dans un bon fauteuil, à vos côtés, avant Messieurs H. Corne, Louis Blanc, Vacherot, Considérant, Proudon et tant d'autres esprits supérieurs, qui étaient déjà de très-estimables publicistes, que M. Paradol n'avait pas encore griffonné le mot politique. Vous reconnaîtrez qu'il a bâclé en définitive, dans les trois journaux, démocratique, impérialiste et orléaniste, une assez bonne affaire, en quelques années ; et qu'il n'ira pas, comme vos deux nobles amis, Messiéurs Amédée Jacques et Saisset, végéter dans les Andes par patriotisme, ni mourir sans avoir pignon sur rue.

Ne vous désolez donc plus: « *qu'un pareil homme se trouve banni de sa profession*, » puisque vous déplorez en même temps que, sous les lois actuelles, on ne puisse exercer cette profession avec une entière dignité: « *qu'il soit obligé d'aban-*

[1] Arreros, muletiers espagnols marchant en caravane. Séville, principale résidence des princes d'Orléans.

donner le Bulletin politique, » puisque cette disgrâce officielle l'avance de plusieurs rangs vers l'immortalité : « *qu'on l'ait réduit à écrire exclusivement sur des questions littéraires,* » puisque c'est dans leurs articles de VARIÉTÉS ou REVUES LITTÉRAIRES que les rédacteurs des *Débats* ont coutume de développer leurs doctrines, dans les termes que j'ai cités. Pour être exact, il eût été préférable de féliciter M. Paradol d'avoir quitté la plume du polémiste, qui empoisonne sa vie, et d'être rentré dans sa vocation, les lettres paisibles et savantes.

Trois qualités manquent à M. Paradol pour justifier le titre de journaliste *incomparable* que vous lui octroyez : la solidité des principes, la trempe du caractère, l'indépendance de la volonté : qualités si indispensables au publiciste, qu'en l'absence de l'une d'elles, il est condamné à raser la terre, dans des contradictions perpétuelles.

Est-ce à dire pour cela que le Journaliste *glorieux* soit un mythe ? Non, certes ; il existe fort heureusement. Et puisque je vous ai promis de le mettre devant vous, en parallèle avec M Paradol, souffrez que je vous le dépeigne. C'est cet Argentin à la taille élancée; à la figure affable et virile mais ravagée par la pâleur; au regard méditatif et profond; abritant sa mère sous son manteau; sa femme jeune et frêle, frémissante à ses côtés; leurs sept enfants réunis autour de leurs genoux; attendant, au milieu du silence de ce taillis qui ombrage la pointe du Parana, l'heure et la barque qui doit les transporter sur l'autre rive, à Montévidéo. De ce lieu d'asyle, appuyé sur sa seule énergie et sur son civisme, fort de l'excellence de sa cause, sans le secours d'aucun Mentor qui le guide par ses conseils et le protège de son immortalité, il attaque, il harcèle, il dénonce au monde l'oppresseur de sa patrie, et révèle un talent de polémiste de premier ordre. Il tombe, frappé au

mépris du Droit des Gens, par la main mercenaire d'un soldat transfuge. Mais le sang de la victime rejaillit contre le trône du tyran et le renverse. Jamais une plainte ne lui est échappée, même en mourant; mais des prières continuelles en faveur de ses concitoyens ! Buenos-Ayres l'honore maintenant comme son libérateur.

C'est encore ce Slave, qui franchit la nuit et par la neige ses steppes glacées, poursuivi tantôt par les uhlans et tantôt par les loups; se rend à Londres; fond ses chaînes, en coule des caractères jusque là inusités dans cette Babylone; improvise une imprimerie, crée un Journal; lutte, intrigue et souffre; convainct; gagne ses dominateurs à sa cause, s'en fait un parti, organise une insurrection, nomme un gouvernement, commande les sympathies du monde, et demain peut-être aura affranchi un grand peuple ! Les reconnaissez-vous, à ces signes, les journalistes *incomparables et glorieux?* C'est Florencio Varela, c'est Hertzen ! Qu'ont de commun vos contempteurs du suffrage-universel, ces insulteurs du peuple, avec les martyrs, les générateurs de la liberté !

III.

D'où je conclus, Monsieur : Que le peuple français est capable de comprendre un roman moral ;

2° Que le *Journal des Débats* ne mérite pas votre bienveillance ;

3° Que le mode d'élections à l'Institut est incompatible avec l'indépendance des lettres.

Si ces conclusions devaient attirer sur ma tête quelque orage, j'y ferais front, pourvu qu'il se produisît à ciel

ouvert, et que j'en fusse informé, dans ma retraite; et si j'en recevais quelque contusion, c'est encore dans la sagesse habituelle de vos pensées que je viendrais me recueillir. « Il y a, me diriez-vous, de certaines défaites qui fortifient ceux qui les subissent, et de ce genre sont celles que l'on souffre en défendant loyalement la cause à laquelle on est voué. » En fut-il jamais de plus sacrée?

Ce n'est donc ni l'imprévoyance du talent et du nombre de mes adversaires, moins encore le désir de troubler leur tranquillité, qui me décide à vous adresser cette lettre, ferme, il est vrai, à l'endroit de M. Paradol . . . .
. . . . Mais il me rendra cette justice, qu'en le combattant, je l'ai pourvu d'une cuirasse, en sauvegardant ses facultés principales, de l'esprit et du cœur. Vous reconnaîtrez vous-même, Monsieur, que je me suis appliqué à rejeter sur ses sénils collaborateurs, la haute responsabilité des griefs qu'un autre aurait pu faire peser sur lui seul. En accusant la faiblesse de son caractère et respectant ses autres mérites, je me montre infiniment plus équitable et modéré que lui, puisqu'il dénie au peuple les qualités essentielles qui font les honnêtes-gens, c'est-à-dire le respect de soi et d'autrui, en un mot la *moralité*. Pour s'arroger prétexte seulement à pareil langage, il faudrait au moins avoir été bercé sur les genoux d'une marquise; mais lorsqu'on est né dans le sillon d'une charrue, près d'un bureau ou sous un comptoir, à plus forte raison dans les coulisses d'un théâtre, on est inexcusable de flétrir ainsi son origine.

D'ailleurs, je ne me suis pas proposé une étude sur la vie et les travaux de M. Paradol. Je suis venu simplement expliquer l'usage abusif qu'il fait de son savoir, en sa qualité de champion d'un parti imposant, ainsi que vous l'avez vous-même proposé à notre admiration; et je

crois avoir démontré jusqu'à l'évidence, que cette admiration ressemble un peu à celle des Philistins pour Goliath : un coup de fronde suffit. Ce qui me guide dans cette protestation, c'est le sentiment de la vérité méconnue par vous, Monsieur, et de la dignité nationale diffamée par votre protégé.

Eh ! comment, en effet, ne pas s'en émouvoir, en considérant que cette diffamation est surtout l'œuvre de la faction dynastique qui domine à l'Institut. N'est-il pas déplorable de voir ce grand corps, représentant de la sagesse des siècles, se livrer à de funestes dissentions politiques, qui devraient s'éteindre au seuil de son enceinte; s'y abandonner presque tout entier, au préjudice de la paix, de l'indépendance et du progrès des lettres et des sciences; et venir jusque dans le camp de la Démocratie, capter votre concours à ses menées liberticides, à la faveur du pouvoir que lui confie la nation et des appointemens que le peuple lui paie, à la sueur de ses bras !

Autre chose m'étonne encore : c'est que nous, Français, qui avons le bonheur inouï, l'ineffable bonheur de posséder deux souverains à la fois — le Souverain-père, qui obéit, et le Souverain-fils, qui commande — c'est de voir que le Souverain-fils ne fasse pas respecter Son auguste père, à l'égal de souverains étrangers : Beys, Deys, Schaks, Khans et cetera, dont il exige que les journalistes parlent, ainsi que de Lui-Même, avec mesure et bienséance. Est-ce que notre Souverain-fils rougirait aussi de son origine populaire, à l'instar de la Monarchie de Juillet et de M. Paradol ? Ce n'est là qu'un point d'interrogation.

Je n'ai donc pas à craindre le blâme des bons esprits, de ceux que « l'honneur éclaire », pour avoir osé prendre publiquement en main la défense d'intérêts aussi précieux.

Quel fléau pour le pays, quelle honte pour nous tous, si jamais pouvait s'accréditer cette criminelle maxime : que *la France est incapable de moralité!* Le chef-d'œuvre des ennemis de la liberté, le rêve sinistre des rivaux de notre gloire nationale seraient accomplis: nous serions d'anciens Crétois, moins que des Anglais ! Je m'inscris en faux contre cet arrêt ! Et s'il est besoin d'une victime humaine, pour apaiser l'ardeur de médire qui possède les titans de la presse et de l'Institut, me voici !

Les démêlés avec les gouvernements ; les taquineries des satrapes à quatre mille francs ; les arrestations par leurs gendarmes ; les provocations par leurs agents, même lorsqu'ils vous collettent de leurs mains impures: tout cela peut succéder aux plus excellents citoyens, au grand ébahissement des oisifs, comme il arrive aux plus honnêtes cultivateurs de s'égratigner les jambes dans leurs champs: ce sont les épines, les ronces de la carrière. Heureux celui qui ne succombe pas sous la piqûre du scorpion, comme le Duc d'Enghien et le Maréchal Ney! Que de fois au milieu de cet exil, volontaire mais prudent, n'avons-nous pas ressenti, surtout lorsque le frisson de la famille et de la patrie absentes nous saisit, combien les persécutions élèvent l'âme [illegible] fortifient le courage! Mais si nous avions le malheur [illegible] un homme du peuple nous lancer à la figure son [illegible] signe de malédiction, comme il est arrivé [illegible] autrichien, [1] dans une brasserie de Londres [illegible] ons nos genoux défaillir, et nous deviendrions le [illegible] des hommes; car chacun se rend justice à sa man[illegible] représailles du peuple sont, de toutes, les plus accabla[illegible]. Que M. Paradol y songe, et ma critique lui deviendra p[illegible] profitable que certaines louanges.

[1] Le général Hayn[illegible] ou Giulay ; je regrette de ne pouvoir affirmer lequel des deux.

Je ne crains pas davantage, Monsieur, d'encourir votre désapprobation. Votre méprise avait été publique; elle avait eu un immense retentissement : il convenait que la réfutation fût publique; puissent les partisans du suffrage-universel lui donner un égal retentissement ! Le soin que j'ai pris d'ailleurs, dans tout le cours de cette lettre, de dégager votre loyauté, votre délicatesse, me dispense de vous réitérer, très-honoré Monsieur, en terminant, l'assurance de la plus haute considération que vous n'avez cessé de m'inspirer, depuis la publication de votre beau livre « Le Devoir ».

Egmont Achin.

Florence (poste restante), Février 1864.



